

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
1	Approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017 - Rapport de gestion													
	1	Adoptée	32 205 133	99,74 %	8 413	0,03 %	75 043	0,23 %	32 288 589	32 288 589	74,212 %	0	0	74,664 %
2	Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017													
	2	Adoptée	32 090 213	99,39 %	123 902	0,38 %	74 474	0,23 %	32 288 589	32 288 589	74,212 %	0	0	74,664 %
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et fixation du dividende													
	3	Adoptée	31 976 783	99,03 %	235 861	0,73 %	75 945	0,24 %	32 288 589	32 288 589	74,212 %	0	0	74,664 %
4	Renouvellement de Véronique Guillot-Pelpel en qualité d'administrateur													
	4	Adoptée	30 400 952	94,17 %	1 807 406	5,60 %	76 346	0,24 %	32 284 704	32 284 704	74,203 %	3 885	0	74,662 %
5	Renouvellement de Fanny Letier en qualité d'administrateur													
	5	Adoptée	27 192 114	84,22 %	5 022 195	15,55 %	74 180	0,23 %	32 288 489	32 288 489	74,212 %	100	0	74,664 %
6	Nomination d'Anne Lebel en qualité d'administrateur													
	6	Adoptée	32 200 803	99,73 %	13 399	0,04 %	74 387	0,23 %	32 288 589	32 288 589	74,212 %	0	0	74,664 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
7	Renouvellement d'un Commissaire aux Comptes titulaire et nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant													
	7	Adoptée	31 881 907	98,74 %	330 968	1,03 %	75 714	0,23 %	32 288 589	32 288 589	74,212 %	0	0	74,664 %
8	Approbation d'un engagement réglementé visé à l'article L. 225-38 du Code de commerce relatif au régime de retraite supplémentaire pris au bénéfice d'Arnaud Poupart-Lafarge en tant que Directeur Général													
	8	Adoptée	24 338 232	75,44 %	7 846 610	24,32 %	76 009	0,24 %	32 260 851	32 260 851	74,148 %	27 738	0	74,648 %
9	Approbation d'une convention réglementée conclue entre la Société et Bpifrance Investissement « Le Hub »													
	9	Adoptée	28 611 871	98,92 %	238 749	0,83 %	74 523	0,26 %	28 925 143	28 925 143	66,481 %	3 363 446	0	72,527 %
10	Approbation d'une convention réglementée conclue entre la Société et HSBC France													
	10	Adoptée	32 170 265	99,72 %	16 039	0,05 %	74 547	0,23 %	32 260 851	32 260 851	74,148 %	27 738	0	74,648 %
11	Vote sur les éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à Georges Chodron de Courcel, Président du Conseil d'Administration													
	11	Adoptée	32 124 795	99,49 %	88 143	0,27 %	75 151	0,23 %	32 288 089	32 288 089	74,211 %	500	0	74,664 %
12	Vote sur les éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à Arnaud Poupart-Lafarge, Directeur Général													
	12	Adoptée	31 305 675	97,04 %	880 503	2,73 %	74 673	0,23 %	32 260 851	32 260 851	74,148 %	27 738	0	74,648 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
13	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'Administration													
	13	Adoptée	31 892 236	98,77 %	321 373	1,00 %	74 480	0,23 %	32 288 089	32 288 089	74,211 %	500	0	74,664 %
14	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général													
	14	Adoptée	24 346 834	75,47 %	7 837 991	24,30 %	76 026	0,24 %	32 260 851	32 260 851	74,148 %	27 738	0	74,648 %
15	Approbation d'un engagement réglementé visé à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce relatif au versement d'une prime exceptionnelle de transition à Arnaud Poupart Lafarge, Directeur Général													
	15	Adoptée	24 327 976	75,41 %	7 858 519	24,36 %	74 356	0,23 %	32 260 851	32 260 851	74,148 %	27 738	0	74,648 %
16	Approbation d'un engagement réglementé visé à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce relatif aux conditions du plan d'actions de performance du 12 mai 2016 (LTI 2016) applicables à Arnaud Poupart-Lafarge, Directeur Général													
	16	Adoptée	30 306 985	93,94 %	1 879 315	5,83 %	74 551	0,23 %	32 260 851	32 260 851	74,148 %	27 738	0	74,648 %
17	Approbation d'un engagement réglementé visé à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce relatif aux conditions du plan d'actions de performance du 14 mars 2017 (LTI 2017) applicables à Arnaud Poupart-Lafarge, Directeur Général													
	17	Adoptée	22 184 584	68,77 %	10 001 680	31,00 %	74 587	0,23 %	32 260 851	32 260 851	74,148 %	27 738	0	74,648 %
18	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société													
	18	Adoptée	32 184 432	99,68 %	29 857	0,09 %	74 300	0,23 %	32 288 589	32 288 589	74,212 %	0	0	74,664 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
23	Pouvoirs pour formalités													
	23	Adoptée	32 209 273	99,75 %	4 969	0,02 %	74 347	0,23 %	32 288 589	32 288 589	74,212 %	0	0	74,664 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
19	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions propres													
	19	Adoptée	31 938 996	98,92 %	275 359	0,85 %	74 234	0,23 %	32 288 589	32 288 589	74,212 %	0	0	74,664 %
20	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder en 2019 à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du Groupe ou de certains d'entre eux, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal de 300 000 euros, soumises à des conditions de performance à fixer par le Conseil, pour une durée de 12 mois à compter du 1er janvier 2019													
	20	Adoptée	25 144 612	77,87 %	7 068 282	21,89 %	75 695	0,23 %	32 288 589	32 288 589	74,212 %	0	0	74,664 %
21	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder en 2019 à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié ou de certains d'entre eux, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal de 50 000 euros, pour une durée de 12 mois à compter du 1er janvier 2019													
	21	Adoptée	31 610 313	97,90 %	602 577	1,87 %	75 699	0,23 %	32 288 589	32 288 589	74,212 %	0	0	74,664 %
22	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions, existantes ou à émettre, à titre de compensation au profit des membres du Management Board qui ne bénéficieront plus du régime de retraite à prestations définies, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal de 40 000 euros, pour une durée de 12 mois à compter de la présente Assemblée Générale													
	22	Adoptée	31 261 403	96,82 %	952 498	2,95 %	74 688	0,23 %	32 288 589	32 288 589	74,212 %	0	0	74,664 %